

I ère PARTIE

CONDITIONS REQUISES POUR LA CHARGE PASTORALE

Grégoire à Jean, son très vénérable et très saine frère dans l'épiscopal.

Frère bien-aimé. En toute affection et humilité d'âme tu m'adresses le reproche d'avoir tenté d'échapper par la fuite au poids des responsabilités du ministère pastoral. De peur donc que cette charge n'apparaisse à d'aucuns comme légère à porter, je dirai dans ce livre toute ma pensée sur ce qu'elle pèse : de manière à ce que quiconque en est exempt ne la convoite pas imprudemment et que celui qui à la légère l'a vivement désirée, éprouve une forte crainte de l'avoir obtenue.

Ce livre, d'autre part, se divise en quatre parties, afin qu'il puisse entrer dans l'esprit de son lecteur suivant un exposé bien ordonné, et pour ainsi dire par degrés.

Lorsqu'en effet l'inéluctable loi de l'intérêt commun l'exige, chaque candidat doit mûrement songer au motif qui le porte vers le faîte du pouvoir. Et, quand légitimement il y est parvenu, penser sérieusement quelle conduite il suivra. Ensuite réfléchir longuement comment, tout en étant d'une vie exemplaire, il donnera l'enseignement. Enfin, une fois devenu distributeur de la saine doctrine, a-t-il le devoir de chercher sans trêve par quelle profonde considération il se pénétrera chaque jour du sentiment de sa faiblesse, pour parer au danger ou que l'humilité ne lui fasse fuir la perspective de cette charge; ou que sa conduite ne se trouve en contradiction avec la dignité à laquelle il est parvenu; ou que son enseignement ne trahisse la morale; ou que son orgueil enfin ne fausse la doctrine.

Que la crainte, par suite, bride d'abord la convoitise. Qu'ensuite la conduite mette en relief une dignité qui s'est reposée sur quelqu'un ne la cherchant point. Mais d'autre part, il faut que la bonté du pasteur, brillant dans sa conduite, se répande aussi par sa parole. Il reste enfin indispensable que la considération de sa propre faiblesse maintienne dans l'humilité toutes ses oeuvres excellentes, de crainte que la boursoufflure de l'orgueil ne les réduise à rien devant les regards du juge invisible.

Comme il en est beaucoup qui me sont égaux en inexpérience, et qui, ne sachant point s'apprécier eux-mêmes, aspirent à enseigner ce qu'ils n'ont point appris; comme il en existe un grand nombre qui jugent d'autant moins lourd le poids de l'épiscopat qu'ils sont plus profondément ignorants de la nature de cette charge, que ceux-là trouvent une réprimande dès au commencement de ce livre afin que les ignorants et les téméraires qui osent ambitionner la plus haute chaire de l'enseignement, soient, à l'ouverture même de notre discours, rejetés loin des audacieuses prétentions de leur empressement.

CHAPITRE I

Que les ignorants n'aient point l'audace d'ambitionner l'épiscopat.

On ne doit pas avoir la hardiesse d'enseigner une science quelconque sans préalablement s'en être rendu maître par une étude approfondie. Avec quelle témérité l'enseignement pastoral est donc assumé par les ignorants, puisque la direction des âmes est science des sciences !

Qui donc ignore que les plaies des âmes sont plus difficiles à connaître que celles des viscères ? Pourtant, il arrive souvent que des gens qui n'ont d'aucune manière étudié les règles de la spiritualité ne craignent point de se poser en médecins de l'âme, alors que ceux-là qui ignorent la vertu des remèdes rougissent de passer pour

médecins du corps. Mais parce que Dieu a permis que la plus haute puissance de notre temps témoigne de dispositions favorables à l'égard de la religion, il s'en rencontre beaucoup qui, dans la sainte Église, recherchent avidement la glorieuse de la dignité sous couleur de prétendre à la sublimité de la charge pastorale. Ils souhaitent de passer pour docteurs, ils ont l'ambition de dominer les autres et, suivant la parole de la Vérité, ils cherchent les salutations dans les places publiques, les premières places dans les festins, les premiers sièges dans les assemblées. (cf. Mt 23,6-7). Individus qui sont d'autant plus incapables de remplir dignement la charge du ministère pastoral assumé par eux, qu'ils sont davantage parvenus uniquement par orgueil à la chaire de l'humilité. En vérité, leur langue elle-même se brouille lorsque, dans l'exercice du magistère, elle enseigne autre chose que ce qu'elle a appris.

Le Seigneur a, par son prophète, manifesté son mécontentement contre eux quand il a dit : «Ils ont régné eux-mêmes, mais non de ma part; ils se sont établis chefs, et moi je ne les ai point connus.» (Mc 12,38-39) Ils règnent, en effet, par leur propre volonté, non par celle du souverain Maître, ceux qui, n'étant recommandés par aucune vertu, ni appelés par Dieu d'aucune manière, mais enflammés du feu de leur cupidité, ravissent bien plus qu'ils ne l'obtiennent la charge la plus haute de l'administration ecclésiastique. Ceux-là, le Juge qui voit le fond des coeurs les laisse parvenir : mais il les ignore; car ceux qu'il tolère, en permettant leur élévation, sans aucun doute le verdict de sa réprobation les lui rend inconnus. De là cette parole qu'il adresse à certains hommes venant à lui après avoir accompli même des miracles : «Retirez-vous de moi, ouvriers d'iniquité, je ne sais qui vous êtes.» (Mt 7,23; Lc 13,27). L'ignorance des pasteurs est encore réprimandée par la voix de la Vérité quant il est dit par le prophète : «Les pasteurs eux-mêmes ont ignoré la science.» (Is 56,11). C'est eux, enfin, qu'à nouveau le Seigneur maudit en disant : «Les dépositaires de la loi ne m'ont point connu.» (Jer 2,8). D'une part, la Vérité se plaint donc d'être ignorée de ces pasteurs; et elle atteste d'autre part, qu'elle ne connaît point la prééminence de ceux qui l'ignorent. Car cela ne fait aucun doute ceux qui ignorent les choses du Seigneur sont ignorés du Seigneur, au témoignage de saint Paul qui déclare : «Si quelqu'un ignore, il sera ignoré.» (I Cor 14,38).

Apparemment, cette ignorance des pasteurs va souvent de pair avec les mérites des ouailles. Car, encore que ce soit le résultat de sa propre faute si le berger n'a pas la lumière de la science, il arrive néanmoins, par l'effet d'un jugement sévère, que, du fait de cette incapacité des pasteurs, ceux qui marchent à leur suite tombent à nouveau dans le péché. C'est bien là, en effet, ce que, dans l'Évangile, la Vérité déclare par elle-même : «Si un aveugle conduit un aveugle, ils tomberont tous les deux dans la fosse.» (Mt 15,14). C'est encore cela que le prophète annonce, non, certes, en forme de souhait, mais dans l'accomplissement de sa mission prophétique : «Que leurs yeux s'obscurcissent pour ne plus voir, (dit-il), et courbez à jamais leur dos.» (Ps 68,24). Les yeux représentent ici ceux qui, ayant été placés à la tête même de la dignité suprême, ont reçu mission de surveiller la route; et, d'autre part, ceux qui s'attachent étroitement à eux sont désignés par l'expression : leur dos. Aussi, que les yeux s'obscurcissent, et le dos fléchit; car dès que ceux-là qui conduisent viennent à perdre la lumière de la science, il est inévitable que ceux qui suivent se courbent sous le faix des péchés.

CHAPITRE 2

Ceux qui ne font point passer dans leur vie les vérités qu'ils ont apprises dans la méditation, ne doivent pas se charger des fonctions pastorales.

Il en est, d'autre part, qui font preuve d'un travail intelligent dans l'étude sérieuse des choses spirituelles; mais qui foulent aux pieds par leur vie les vérités que leur esprit approfondit. Ils prêchent tout de go des choses qu'ils ont acquises non par la pratique mais par la seule réflexion; et ce que publient leurs paroles ils le démentent par leurs actes. D'où il s'en suit que, le pasteur allant par des voies périlleuses, son troupeau le suit vers l'abîme. Aussi, par son prophète, Dieu condamne-t-il la science méprisante de ces pasteurs en disant : «Quand vous-mêmes aviez bu une eau des plus limpides, vous troubliez le reste avec vos pieds; et mes brebis devaient paître ce que vos pieds avaient foulé, et boire ce que vos pieds avaient troublé.» (Ez 34,18-19) Les pasteurs, en effet, boivent l'eau la plus limpide quand, avec compétence, ils puisent directement aux sources

de la vérité. Mais c'est troubler cette eau avec les pieds que de corrompre, en vivant mal, les fruits de la méditation des choses saintes. Et les brebis boivent effectivement l'eau qu'ont troublée les pieds de leurs pasteurs : parce que les sujets ne suivent point les paroles qu'ils entendent, mais copient seuls les exemples de dépravation qu'ils constatent. Ils ont soif des paroles; mais parce que celles-ci se trouvent être perverties par des actes, les fidèles, ainsi qu'à des sources corrompues, puisent du limon mêlé à leur breuvage. C'est pourquoi un prophète a écrit : «Les mauvais prêtres sont un piège destructeur pour mon peuple .» (Os 5,1). Et le Seigneur, par le même envoyé, dit encore de ces prêtres : «Ils sont devenus pour la maison d'Israel un scandale l'iniquité.» (Os 9,8)

Nul, en effet, ne fait plus de mal dans l'Église qu'un homme qui, se conduisant d'une manière indigne, a une renommée de sainteté ou occupe une charge sainte. Car personne n'ose dénoncer l'infamie d'un tel coupable; et c'est avec intensité que le crime s'étale en exemple, quand son auteur est honoré à raison du respect dû à la fonction qu'il occupe.

Comme de pareils indignes fuiraient le poids écrasant d'une telle faute si leur âme prêtait une attention anxieuse à cette sentence de la vérité : «Celui qui scandalisera un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui attachât au cou la meule qu'un âne tourne, et qu'on le précipitât au fond de la mer'. » Or, « la meule que tourne un âne» désigne le labeur et les voies tortueuses de la vie mondaine; quant « au fond de la mer » il signifie la suprême damnation. Pour celui-là donc qui est descendu jusqu'à feindre la sainteté, ou qui, soit en paroles soit en exemples, est cause de la perte d'autrui, il aurait certes mieux valu qu'une vie licencieuse l'eût, sous l'habit séculier, enchaîné à la mort, plutôt que de le voir exhibé en modèle de péchés pour les autres, du fait des fonctions sacrées qu'il exerce. Car si du moins il se fût perdu seul, la torture de son enfer lui eût été moins grève !

CHAPITRE 3

De la lourde charge du ministère pastoral; et qu'il faut mépriser l'adversité et craindre la prospérité.

Nous avons annoncé brièvement que nous ferions voir combien est lourd le poids de la charge pastorale, afin de parer à ce que quiconque est inférieur à ces saintes fonctions, n'ait point la hardiesse d'en profaner l'exercice, et que, par la convoitise de cette dignité, il ne devienne pas un chef de perdition. C'était la barrière que saintement posait l'apôtre Jacques quand il disait : «Mes frères, qu'il n'y en ait pas tant parmi vous qui s'érigent en docteurs.» (Jaques 3,1). Ainsi, le Médiateur même entre Dieu et les hommes, dont la science et la sagesse surpassent celles des esprits célestes, et qui avant les siècles règne dans les cieux, refusa-t-il d'être roi ici-bas. Il est écrit, en effet : «Sachant donc qu'ils allaient venir l'enlever pour le faire roi, Jésus se retira de nouveau seul sur la montagne.» (Jn 6,15). Et pourtant, qui eût pu sans la moindre imperfection gouverner mieux les hommes, sinon celui qui aurait eu à conduire ceux qu'il avait lui-même créés ? Mais parce qu'il était venu dans la chair non seulement afin de nous racheter par sa mort mais pour nous instruire encore par sa vie, il ne voulut pas — donnant ainsi l'exemple à ses disciples — qu'on fit de lui un roi, mais il alla librement au gibet de la croix. Il repoussa la gloire du pouvoir souverain qui lui était offerte, et préféra la peine d'une mort infâme pour que ses membres apprissent nettement à fuir les faveurs du monde, à n'en point redouter les épouvantails, à aimer les adversités endurées à cause de la vérité, et à s'écarter avec crainte de la prospérité : car souvent celle-ci souille le coeur par l'orgueil, tandis que la souffrance le purifie par la douleur. Au milieu des adversités l'âme s'élève; tandis qu'au sein de la prospérité elle s'abat au moment même où elle se dresse. Dans le succès l'homme s'oublie lui-même; mais dans l'épreuve il est contraint, même malgré lui, à faire un retour sur soi-même. Lorsque tout réussit, trop souvent les bonnes oeuvres, même celles précédemment accomplies dépérissent, tandis que, quand on souffre, même les fautes du temps ancien s'expient. Car, la plupart du temps, à l'école du malheur est maintenu sous le joug du devoir un coeur qui, s'il avait atteint le faite du pouvoir, eût tourné à l'orgueil par la possession de la gloire. C'est ainsi que Saül qui, s'estimant indigne, avait d'abord fui la couronne, s'enfla de vanité sitôt qu'il eut en mains les rênes du royaume. En effet, désireux de se voir honoré en présence du peuple, il ne put supporter d'être

publiquement repris, et il rompit dès lors avec celui qui l'avait oint comme roi. (cf. I Roi 13,7-15 et 15,34-35). De même David qui, dans presque toutes ses actions, avait mérité l'estime du Créateur, se lança-t-il dans le désordre du péché dès qu'il fut libéré du poids de l'affliction. Lui qui, dans son désir d'une femme, s'était montré lamentablement lâche, devint froidement farouche pour procurer la mort d'un homme; et ce prince qui, précédemment, avait su saintement épargner des méchants, en vint jusqu'à conspirer, sans un moment d'hésitation, le massacre des justes : puisque lui, qui s'était refusé à frapper son persécuteur lorsqu'il le tenait en son pouvoir, fit périr un soldat dévoué, au détriment d'une armée épuisée. (voir II Roi 11,14-22). Cette faute aurait sans doute fait retrancher David du nombre des élus, si les châtements ne lui eussent procuré l'occasion d'être pardonné.

CHAPITRE 4

Que les occupations du ministère pastoral deviennent parfois l'occasion de la ruine d'une âme.

Il arrive souvent que le souci de la charge pastorale qu'on a reçue éparpille sur divers sujets l'activité de l'âme et l'on devient impuissant à y faire face isolément tant que, confusément, on les envisage dans l'ensemble. D'où ce prudent avis que donne un sage : «Mon fils, n'applique pas ton activité à une multitude de choses.» (Ec 11,10). Il est impossible, en effet, de recueillir ses idées au sujet d'une oeuvre quelconque quand l'âme est partagée entre des pensées diverses. Si elle se répand au dehors par une préoccupation excessive, elle se départit de cette secrète réserve qui constituait sa force; elle devient agitée dans l'arrangement des choses extérieures et, uniquement ignorante de soi-même, elle est capable d'une foule de projets, mais ne se connaît plus. Car lorsque l'âme s'embarrasse plus que de raison dans les affaires du dehors, tout absorbée qu'elle est des détails de la route, elle en oublie le but vers lequel elle tendait. Étrangère à l'habitude de s'examiner elle-même, elle en arrive à ne plus s'apercevoir du tort personnel qu'elle se cause, et à ne plus se rendre compte de l'énormité de ses fautes. C'est ainsi qu'Ézéchiass ne crut point se rendre coupable quand il fit visiter les magasins des aromates aux étrangers venus vers lui; et cependant, du fait de cet acte qu'il avait estimé pouvoir légitimement se permettre, le roi éprouva, sous forme de condamnation de sa descendance, la colère du souverain juge. (cf. 4 Roi 20,12-20 et Is 39).

Quand des projets nombreux surgissent et parviennent à exécution, il arrive souvent qu'au temps où le peuple applaudit à leur réalisation, l'âme de celui qui les a formés s'enfle de vanité et attire sur elle-même la pleine mesure de la colère du divin juge, encore qu'extérieurement rien n'apparaisse mauvais dans sa conduite. C'est en effet dans la conscience que siège le juge, et la sentence est d'ordre intime aussi. Lors donc qu'en notre coeur nous tombons dans le péché, le mal ainsi commis par nous peut rester inconnu des hommes : n'empêche que nous offensons Dieu sous les yeux mêmes de notre juge.

En effet, le roi de Babylone ne se rendit pas coupable d'orgueil au moment seulement où il en vint aux discours vaniteux, puisqu'avant de s'être élevé en paroles il entendit tomber de la bouche du prophète la sentence de la réprobation. D'autre part, il avait déjà lavé la faute d'orgueil perpétrée jadis, ce même roi qui, ayant reconnu avoir offensé le Dieu tout-puissant, l'annonça aux nations qui étaient ses sujettes. Mais ensuite, enivré du triomphe de sa puissance, il vint un jour, où, se félicitant d'avoir fait de grandes choses, Nabuchodonosor s'éleva en lui-même au-dessus de tout et s'écria encore gonflé d'orgueil : «N'est-ce pas là Babylone la grande, que moi j'ai bâtie comme résidence royale par la puissance de ma force et pour la gloire de ma majesté ?» (Dn 4,27). Il n'est pas douteux que ces paroles amenèrent ouvertement sur lui la vindicte de la divine colère qu'avait allumée son secret orgueil. Car l'inflexible juge lut d'abord invisiblement la faute qu'il reprit ensuite en la corrigeant publiquement. À cause d'elle il changea (le roi de Babylone) en une bête sans raison; il le chassa loin de la société des hommes; il l'assimila, en lui changeant l'esprit, aux animaux des champs : afin que par un arrêt, sévère sans doute, mais juste, cet homme qui s'était estimé grand au delà de l'humanité entière, perdît jusqu'à sa dignité d'homme.

En exposant ces choses, notre intention n'est pas de blâmer l'autorité prise en elle-même; nous prémunissons seulement la faiblesse du coeur humain contre le désir qu'il en a : afin que ceux qui manquent des qualités

nécessaires n'aient point l'audace de s'emparer de la plus haute charge du ministère pour que ceux-là aussi qui chancellent en étant dans la plaine ne mettent point le pied dans un précipice.

CHAPITRE 5

De ceux qui pourraient, par l'exemple de leurs vertus, se rendre utiles dans la charge épiscopale, mais qui s'en éloignent par souci de leur tranquillité personnelle.

On rencontre, en effet, et en assez grand nombre, des hommes comblés par Dieu des qualités vertueuses les plus rares, et enrichis par lui des plus beaux dons, en vue du bien du prochain. Ils sont purs par amour de la chasteté; robustes de la force que donne l'abstinence; nourris à la table de la doctrine; humbles dans la longanimité de la patience; nobles par la puissance de l'autorité; bienveillants par amour de la miséricorde; inflexibles de la sévérité même de la justice. Si ces hommes refusent de recevoir l'épiscopat après y avoir été appelés, ils se privent ordinairement eux-mêmes des dons qu'ils reçurent non point pour eux tout seuls mais encore pour les autres. En ne pensant qu'à leur propre avantage sans songer à celui d'autrui, ils se dépouillent de ces biens mêmes dont ils souhaitent jouir en égoïstes. De là cette parole que la vérité même adresse à ses disciples : «Une ville située au sommet d'une montagne ne peut être cachée; et on n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier, pour qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison.» (Mt 5,14-15). De là cette interrogation faite par le Seigneur à Pierre : «Simon, fils de Jean, m'aimes-tu ?» Et dès que Pierre eut répondu au Maître qu'il l'aimait, il entendit ces mots : «Puisque tu m'aimes, pais mes brebis.» (Jn 21,15-17). Si donc c'est une marque d'amour que de remplir la fonction de pasteur, quiconque possédant les vertus nécessaires refuse de paître le troupeau de Dieu, donne une preuve manifeste qu'il n'aime point le souverain Pasteur. C'est pourquoi saint Paul dit : «Si le Christ est mort pour tous, tous donc sont morts. Et s'il est mort pour tous, c'est afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui est mort et ressuscité pour eux.» (II Cor 5,15). De là encore cette prescription de Moïse que le frère survivant prît en mariage la femme de son frère décédé sans enfants, et engendrât des fils portant le nom de son frère. Que s'il se refusait à prendre sa belle-soeur, l'ordre était que celle-ci lui crachât au visage, qu'un proche lui déchaussât un pied, et que sa demeure fût appelée maison du déchaussé. (voir : Dt 25,5-10).¹ Or notre frère défunt c'est celui qui, apparaissant après sa glorieuse résurrection, prononça ces paroles : «Allez, dites à mes frères.» (Mt 28,10). Il est, pour ainsi dire, décédé sans enfants, parce qu'il n'a pas complété encore le nombre de ses élus. D'autre part, le frère survivant a l'ordre de recevoir son épouse : car il est incontestablement juste que la charge de la sainte Église soit imposée à celui qui est le mieux à même de la bien administrer. Encore la femme crache au visage de celui qui refuse; car quand la sainte Église reproche leurs qualités à ceux qui n'ont aucun souci de mettre au service d'autrui les dons qu'ils ont reçus, elle fait comme le geste de leur lancer un crachat à la face. Enfin, on ôte un de ses souliers à cet homme afin que sa demeure soit appelée maison du déchaussé. Il est écrit, effectivement : «Ayez les sandales aux pieds, prêts à annoncer l'Évangile de paix.» (Eph 6,15). Si donc nous avons souci du prochain comme de nous-mêmes, alors nous protégeons nos deux pieds par le secours de la chaussure. Mais celui qui, voyant sa seule utilité, ne fait nul cas de celle du prochain, a, pour ainsi dire, honteusement perdu l'un de ses souliers.

Il s'en trouve donc, nous l'avons dit, qui, doués de hautes qualités et brûlant du désir de mener seulement la vie contemplative, refusent de se prêter par la prédication au service du prochain. Ils affectionnent le calme de la solitude, et recherchent l'isolement de la méditation. Si on juge leur conduite avec sévérité, on les estimera assurément condamnables à proportion des services qu'ils eussent pu rendre en se produisant au dehors. Et en effet, au nom de quel principe, celui qui eût pu briller d'un éclat salutaire pour autrui préfère-t-il sa retraite à l'intérêt du prochain, alors que le Fils unique du Dieu souverain est venu Lui-même du sein de son Père jusqu'à notre bas-monde pour être le serviteur de tous ?

CHAPITRE 6

Que ceux qui, par humilité, refusent l'épiscopat, se montrent véritablement humbles en ne résistant pas aux décisions divines.

Il est aussi des hommes qui reculent devant cette charge par pure humilité : de crainte qu'on ne les choisisse de préférence à d'autres auxquels ils s'estiment inférieurs. Et certes leur humilité, à la condition qu'elle soit ceinte par ailleurs de la couronne des autres vertus, se trouve être alors vraie aux yeux de Dieu si elle ne s'entête pas à repousser ce que légitimement on leur veut imposer. Celui-là, en effet, n'est pas réellement humble qui voit bien que la décision de la volonté souveraine lui fait un devoir du gouvernement, et qui cependant le dédaigne. Au contraire, l'homme soumis aux dispositions divines, dont l'âme, exempte du vice de l'entêtement, est prévenue par ailleurs des dons grâce auxquels elle peut devenir utile au prochain, doit refuser d'abord de toutes ses forces, mais se soumettre à regret dès lors qu'on lui impose l'épiscopat.

CHAPITRE 7

Que d'aucuns, quelquefois, désirent de façon louable le ministère de la prédication; et que d'aucuns, pour d'aussi bons motifs, sont engagés malgré eux dans cette voie.

Encore qu'il se rencontre parfois des hommes qui, pour le bon motif, souhaitent le ministère de la prédication, on en trouve d'autres qui, pour des raisons aussi louables, sont malgré eux poussés à l'exercer. C'est ce qui apparaît très clairement si nous examinons l'attitude de ces deux prophètes dont l'un s'offrit de son propre mouvement pour être envoyé prêcher, et dont le second, avec terreur, refusa d'aller de l'avant. Isaïe, en effet, se présenta de lui-même au Seigneur cherchant un envoyé et lui dit : «Me voici, envoyez-moi.» (Is 5,8). Jérémie, lui, est délégué directement par Dieu; et voici que, très humblement il résiste, afin d'esquiver cette mission : «Ah Seigneur Dieu, je ne sais point parler, car je suis un enfant.» (Jer 1,6). À ne juger que du dehors, voilà, proférées par deux hommes, des paroles bien différentes et pourtant elles procèdent d'un même esprit d'amour. Le précepte de la charité est double, en effet, et embrasse l'amour de Dieu et l'amour du prochain. Désireux de venir au secours du prochain par l'exercice de la vie active, Isaïe sollicite la mission de prédicateur tandis que Jérémie, souhaitant ardemment de s'unir à l'amour de son Créateur par la pure vie contemplative, s'excuse et tente d'échapper au ministère de la parole. Et donc, ce que le premier réclama pour un motif louable, le second en eut la terreur pour une non moins bonne raison. Jérémie redoutait de perdre, en parlant, les avantages de la contemplation silencieuse; Isaïe avait peur, en demeurant muet, de se rendre responsable de l'échec d'une oeuvre de zèle. Mais ce qu'il faut noter avec un très grand soin dans cette double attitude, c'est que celui qui se récusa ne résista pas jusqu'au bout; et que celui qui désira être envoyé se vit préalablement purifié par un charbon pris sur l'autel. Ceci pour que nul n'ait l'audace d'entrer sans être purifié dans le saint ministère; ni que celui non plus qu'a élu la grâce divine fasse orgueilleusement de l'opposition sous prétexte d'humilité. Maintenant, comme il est fort difficile de pouvoir reconnaître soi-même si l'on est purifié, le parti le plus sûr est de décliner l'office de la prédication. Et cependant, comme on l'a dit plus haut, il ne faut pas obstinément s'y dérober alors qu'il est bien clair que la divine volonté est que l'on reçoive cette charge. C'est cette double façon d'agir que sut allier merveilleusement Moïse quand il ne consentit point tout d'abord à être chef d'une aussi grande multitude, et quand, dans la suite, il céda par obéissance. (cf. Ex 3 et 4). Effectivement, il eût peut-être fait montre de superbe s'il avait précipitamment accepté le commandement d'un peuple innombrable; et en revanche, il n'aurait pas été moins orgueilleux s'il s'était dérobé à l'ordre du Créateur. Humble et soumis de part et d'autre, il refusa, en s'appréciant lui-même, de prendre le gouvernement du peuple; et pourtant il y consentit en présumant de la puissance de Celui qui lui commandait. Que donc les téméraires concluent, oui, qu'ils concluent de là quelle faute énorme ils commettent en ne redoutant pas d'être, par ambition personnelle, élevés au-dessus des autres, alors que de saints personnages ont redouté, même

quand Dieu l'ordonnait, d'assumer la conduite des foules. Exhorté par Dieu, Moïse s'alarme et une quelconque non-valeur soupire d'être investie de la pénible tâche de la dignité pastorale ! Un individu, déjà prostré à terre sous son propre fardeau, présente ses épaules afin d'être écrasé par ceux d'autrui ! Il est incapable de porter ses responsabilités personnelles, et il accroît sa propre charge !

CHAPITRE 8

De ceux qui ambitionnent de gouverner et qui détournent, en faveur de leur convoitise, le texte apostolique.

Généralement ceux qui briguent la charge pastorale usurpent, pour le besoin de leur passion, le texte de l'épître de l'Apôtre où il est dit : «Si quelqu'un aspire à un épiscopat, il désire une oeuvre excellente». Pourtant, tout en louant ce désir, saint Paul immédiatement change en peur ce qu'il a louangé en ajoutant aussitôt : «Il faut donc que l'évêque soit irréprochable.» (I Tim 3,1-2). Et en faisant, sans transition, l'énumération des vertus nécessaires, l'Apôtre montre clairement en quoi doit consister cette conduite irrépréhensible de l'évêque. Il approuve donc le désir, et en détourne avec terreur par l'obligation que celui-ci entraîne, comme s'il disait ouvertement : «Je loue ce que vous recherchez; mais connaissez d'abord ce que vous désirez, de crainte qu'en négligeant de prendre votre propre mesure, votre faute apparaisse d'autant plus répugnante qu'elle est plus impatiente de s'étaler au sommet de la dignité sacerdotale». Ainsi ce maître ouvrier dans l'art de gouverner pousse en avant par ses applaudissements, et ramène en arrière au moyen de la crainte, pour, simultanément, briser l'orgueil chez ses auditeurs par le tableau d'une vie absolument sans reproche, et les amener à cette conduite irréprochable par les louanges dont il couvre la dignité convoitée. Encore faut-il faire remarquer que ces paroles furent prononcées à une époque où quiconque présidait aux communautés chrétiennes était conduit le premier aux tortures du martyre. Il était donc louable de souhaiter alors un épiscopat dont le titulaire était indubitablement voué à endurer des supplices cruels. Voilà pourquoi la charge apostolique se trouve désignée par cette expression d'oeuvre excellente quand il est dit : «Si quelqu'un aspire à un épiscopat il désire une oeuvre excellente.» Il témoigne donc contre lui-même qu'il «n'aspire point à l'épiscopat» celui qui ne recherche pas cet office «d'une oeuvre excellente», mais vise la gloriole de la dignité. Et véritablement, celui qui, soupirant après l'épiscopat, se repaît en ses secrètes pensées de l'assujettissement d'autrui, se réjouit de sa propre louange, gonfle son coeur de considération, et ne se tient pas de joie à la perspective de regorger d'une abondance de biens, un tel homme, dis-je, non seulement n'a aucune affection pour cet office sacré, mais n'en a pas la plus petite idée. C'est donc pour lui la recherche du lucre du siècle, sous le couvert d'une dignité grâce à laquelle eût dû être ruinée la cupidité du monde. Et quand une âme, convoitant un office qui suppose la perfection de l'humilité, ne pense de la sorte qu'à s'enfler d'orgueil, elle renie au dedans ce qu'extérieurement elle désire.

CHAPITRE 9

Que l'esprit de ceux-là qui ambitionnent l'épiscopat se flatte très souvent d'une illusoire promesse de bonnes oeuvres.

Mais il arrive souvent que ceux qui briguent la charge de la dignité pastorale ont aussi dans l'esprit quelques projets de bonnes oeuvres. Dès lors, quoiqu'ils envient l'épiscopat dans une intention ambitieuse, ils jugent cependant qu'ils réaliseront un grand bien. Or il arrive que le côté extérieur du projet fait illusion à leur esprit, et que la bonne intention reste ensevelie dans l'oubli. Bien des fois, en effet, l'âme se ment à elle-même en ce qui la concerne. Elle s'imagine aimer ce qu'elle n'aime pas dans une bonne oeuvre, et n'y rien chercher de la gloire du monde qu'au contraire elle aime. Désireuse de dominer, une telle âme sait, pour cela, se faire souple tant qu'elle sollicite : parvenue, elle devient effrontée. Au temps, en effet, qu'elle vise le but, elle tremble de n'y point atteindre : à peine y est-elle arrivée, qu'elle estime que la situation obtenue enfin lui revenait de plein

droit. Et sitôt a-t-elle commencé à jouir en mondaine de l'éminente dignité qu'elle a reçue, qu'avec empressement elle oublie toutes les pieuses pensées d'autrefois.

Puisque l'imagination conduit ainsi à l'abus, il est par là-même nécessaire de ramener le regard de notre âme sur nos actions passées. Que chacun examine donc, alors qu'il est simple fidèle, quels furent autrefois ses mobiles de conduite, et de suite il se rendra compte si, devenu hiérarque, il sera capable de réaliser le bien qu'il a le projet d'accomplir. Car il ne pourra jamais acquérir l'humilité après son élévation à la dignité pastorale celui qui n'a cessé, étant au dernier rang, de se gonfler d'orgueil. L'homme qui n'a appris qu'à soupirer après la flatterie quand celle-ci lui faisait défaut, ne saura point la fuir alors qu'on l'en accablera. Celui que n'ont pu contenter ses biens alors qu'il vivait seul, ne sera jamais capable de résister à l'avarice quand il aura en mains de quoi entretenir tout un peuple. Que donc chacun se reconnaisse lui-même d'après sa vie passée, afin qu'une préparation qui, au fond, n'est qu'un leurre, ne l'illusionne pas lui-même dans cette poursuite de l'épiscopat.

Encore arrive-t-il fréquemment que, dans le souci du ministère, se perde cette pratique des bonnes oeuvres qui se maintenait au temps de la tranquillité. Car quand la mer est calme un novice même dirige convenablement un vaisseau tandis que quand l'onde est soulevée par les vagues de la tempête, même un pilote habile se trouble. Or l'épiscopat est-il pour l'âme autre chose qu'une tempête, au milieu de laquelle la barque du coeur est ballottée sans trêve par les bourrasques des projets, incessamment roulée d'un bord à l'autre, avec menace de se briser par de brusques écarts de parole ou d'action, comme sur autant d'écueils semés le long de la route ? Au milieu de tout cela quelle règle de conduite adopter et suivre ? Une seule : que celui qui est vertueux n'accepte que contraint le gouvernement des âmes; et que celui auquel fait défaut la vertu ne s'en charge jamais, quand bien même on l'y forcerait. Si le premier refuse obstinément, qu'il prenne garde, en liant dans un mouchoir l'argent qu'il a reçu, d'être jugé sur cet enfouissement. (cf. Lc 19,20). Nouer l'argent dans un mouchoir c'est, en effet, ensevelir dans le repos d'une molle indolence les dons qu'on a reçus. Mais, au contraire, que le second, dans son appétit de gouverner, prenne garde à ne pas devenir, par l'étalage d'une mauvaise conduite, un obstacle pour ceux-là qui cherchent à gagner le ciel, ainsi que le furent ces pharisiens dont le Maître a ainsi parlé : «Ils n'entrent pas eux-mêmes dans le royaume des cieux, et ils n'y laissent point entrer les autres.» (Mt 23,13). Un tel individu doit bien se dire en outre, qu'une fois élu, l'hiérarque qui se charge de la conduite d'un peuple ressemble au médecin qui aborde un malade. Si donc les passions sont encore vivaces en son propre corps, par quelle présomption, lui qui porte une plaie en plein visage, s'offre-t-il impatiemment à guérir un blessé ?

CHAPITRE 10

Avec quelles dispositions on doit se présenter aux fonctions pastorales.

Il faut donc qu'un pasteur donne obligatoirement le bon exemple en toutes choses que mourant à toutes les passions de la chair il mène déjà une vie toute spirituelle et qu'ayant dit adieu aux avantages d'ici-bas, il ne redoute aucune adversité et ne désire que les biens intérieurs. Il faut que, concourant harmonieusement à la même oeuvre, le corps ne soit point chez lui un obstacle par sa faiblesse, non plus que l'âme par sa raideur. Il est encore nécessaire que l'appétit des biens d'autrui ne le guide point, mais qu'au contraire il donne largement de ses propres ressources que mû par une tendre miséricorde il soit aisément incliné au pardon, sans cependant jamais descendre des hauteurs de la justice en excusant plus que de raison; qu'il ne se permette rien d'interdit, et pleure comme si elles étaient siennes les infractions d'autrui; qu'il compatisse en sincérité de coeur à la faiblesse des autres, et prenne sa joie dans les avantages du prochain comme dans une réussite personnelle; qu'en toute sa conduite il soit discrètement pour les autres un exemple tel, qu'au milieu d'eux, il n'ait, pas même dans son passé, une seule occasion de rougir; qu'il s'applique à vivre de manière à pouvoir aussi arroser, de l'eau vive de la doctrine, les coeurs desséchés de ses frères; enfin qu'il ait appris, par l'habitude et l'expérience de l'oraison, qu'il lui est possible d'obtenir de Dieu ce qu'il demandera car c'est à lui que, pratiquement et tout spécialement, s'adresse cette parole du Seigneur : «Tu n'auras pas fini de parler que

je dirai me voici.» (Is 58,9)

Si, en effet, quelqu'un venait nous prier, par hasard, d'intercéder en sa faveur auprès d'un haut placé quelconque irrité contre lui, et par ailleurs ignoré de nous, immédiatement nous lui ferions cette réponse : Impossible à nous de faire cette démarche, car nous n'avons avec cet homme aucune relation d'amitié !

Si donc un homme n'ose pas se faire intercesseur près d'un autre homme dont il n'a rien à attendre, de quel front s'arroge-t-il un rôle d'intercession pour le peuple auprès de Dieu, celui qui n'a pas su, par le mérite de sa vie, devenir l'habitué de la faveur céleste ? Encore : comment demandera-t-il grâce pour les autres, celui qui ne sait pas même si Dieu lui est favorable ? Une chose à redouter ici avec encore plus d'angoisse, c'est le cas où celui que l'on croit être à même d'apaiser la colère d'en-Haut, mérite personnellement de l'encourir par ses propres péchés. Tout le monde, en effet, sait manifestement que confier le rôle d'intercesseur à un antipathique, c'est provoquer à une rigueur plus grande l'esprit de la personne irritée.

Que celui donc qui est encore esclave des désirs de la terre prenne garde qu'en se délectant dans une situation de parade, il ne devienne pour ses sujets un fauteur de ruine en rendant plus ardente la colère du Juge sévère.

CHAPITRE 11

Des tares qui doivent éloigner des fonctions pastorales.

Que chacun s'examine donc soigneusement lui-même, et qu'il n'ait pas l'audace d'assumer la charge pastorale si le vice règne indignement en lui. Que celui-là que souille son propre crime ne prétende pas devenir intercesseur pour les péchés d'autrui. Voilà pourquoi la voix de Dieu dit à Moïse : Parle à Aaron et dis-lui : «Nul homme de ta race, dans toutes les générations, qui aura une difformité, n'offrira les pains (de proposition) au Seigneur son Dieu, et n'approchera pour les fonctions du ministère.» Et aussitôt vient l'énumération : S'il est aveugle ou boiteux, s'il a le nez petit, ou grand ou tordu; s'il a une fracture au pied ou à la main s'il est bossu, chassieux, s'il a une tache à l'oeil, une gale continuelle, une dartre par tout le corps ou une descente.» (Lev 21,17-21).

L'homme aveugle, en effet, figure celui-là qui ignore la clarté de la contemplation céleste qui, oppressé par les ténèbres de la vie présente, ne sait pas quel doit être le but de ses actions, parce que, étant sans amour, il ne peut voir luire la lumière. Et c'est là ce que déclare prophétiquement Anne : «Dieu gardera les pas de ses saints, mais les impies se tairont dans les ténèbres.» (II Roi 2,9).

Le boiteux, c'est l'homme qui, à la vérité, voit le chemin qu'il doit suivre mais qui ne peut, à cause de la faiblesse de son âme, tenir parfaitement la voie de la vie qu'il découvre. Car tant qu'une habitude changeante n'est pas élevée jusqu'à cette pratique stable du devoir sur laquelle s'appuie le désir, les oeuvres ne suivent point celui-ci d'un pas ferme. D'où l'exhortation de saint Paul : «Relevez donc vos mains languissantes et vos genoux défaillants; dirigez vos pas dans la voie droite, afin que ce qui est boiteux ne dévie pas, mais bien plutôt se raffermisse .

L'homme au nez trop court, c'est celui qui est incapable de suivre la règle de la discrétion. C'est à l'aide du nez qu'en effet nous discernons les parfums ainsi que les odeurs mauvaises. La discrétion, grâce à laquelle nous faisons choix des vertus et réprouvons les crimes, est donc à juste titre exprimée par le nez. Aussi l'Écriture dit-elle dans la louange qu'elle fait de l'Épouse : «Ton nez est comme la Tour du Liban» (Can 7,4) parce qu'en vérité la sainte Église observe attentivement, à l'aide de la discrétion, quelles épreuves naîtront pour elle des événements divers, et prévoit de loin les futures attaques des vices.

Mais il se rencontre des gens qui, afin de ne point passer pour stupides, s'égarent par un raffinement de subtilité en se plongeant plus que de raison dans d'incessantes recherches. Aussi l'Écriture mentionne-t-elle l'homme «au nez long ou tordu». Le nez long ou tordu est, en effet, le symbole d'une excessive subtilité dans la discrétion, laquelle, dépassant la saine mesure, fausse la rectitude de ses propres actions.

Le pied ou la main fracturés figurent l'homme qui est radicalement incapable de suivre la voie de Dieu, et qui se trouve entièrement vide de bonnes oeuvres. Il n'accomplit même pas imparfaitement le bien à la façon du boiteux : il y est complètement étranger.

Quant au bossu, c'est l'image de l'individu qu'accable le fardeau des soucis terrestres au point que jamais il n'élève ses yeux vers le ciel, mais les tient rivés sur les seuls objets que l'on foule aux pieds sur la terre. Un tel homme, s'il entend parfois dire quelque chose de la béatitude de la patrie céleste, ne porte pas en haut le visage de son âme, tout alourdi qu'il est du poids d'une habitude perverse : car il ne peut redresser sa façon de penser, celui que tient courbé le commerce des affaires de ce monde. C'est de cette race de gens que le prophète dit : «Je suis courbé, abattu à l'excès.» (Ps 37,7). Et la Vérité a condamné elle-même leur péché en ces termes : «La semence tombée sur les épines, représente ceux qui, ayant entendu la parole, se laissent peu à peu étouffer par les soucis, les richesses et les plaisirs de la vie, et ils ne portent point de fruit.» (Lc 8,14). Le chassieux, c'est celui dont l'intelligence s'élance au-devant de la vérité, mais demeure obscurcie par les oeuvres charnelles. En effet, dans les yeux atteints de cette infirmité, les pupilles sont saines; mais les paupières débilitées enflent sous l'action de l'humeur qui en coule. Et dans ces pauvres yeux usés par une suppuration sans trêve, la vivacité même du regard est viciée. Ainsi rencontre-t-on des hommes dont la vie de débauche altère la raison. Ils pouvaient, grâce à leur intelligence, admirablement voir ce qui est bien mais ils demeurent aveugles par suite d'une vie tissée d'actes vicieux. Le chassieux est donc bien l'homme d'esprit naturellement pénétrant, mais dont la dépravation morale a obscurci le sens. C'est à son pareil que, dans l'Apocalypse, il est dit par un ange : «Oins tes yeux avec un collyre, afin que tu voies.» (Ap 3,18). Nous frottons, en effet, nos yeux d'un collyre lorsque, par le remède d'une vie de bonnes oeuvres, nous aidons l'oeil de notre entendement à distinguer la clarté de la véritable lumière.

L'homme qui a une taie sur l'oeil, est celui que la prétention de sa science ou l'arrogance de sa justice aveugle, au point de ne plus lui laisser la vue de la lumière de vérité. Obnubilée, en effet, la pupille de l'oeil perçoit encore la lumière affligée d'une taie, elle ne voit plus rien. De même est-il bien vrai que le jugement de la pensée humaine obtient la connaissance de la lumière secrète s'il sait se reconnaître insensé et coupable mais s'il s'arroge personnellement l'éclat de la justice ou de la science, il se place lui-même en marge de la lumière de la connaissance surnaturelle et cette clarté de la véritable lumière lui devient d'autant plus impénétrable qu'il s'exalte davantage orgueilleusement lui-même dans son individu. Aussi est-il dit de ceux-là : «Se vantant d'être sages ils sont devenus fous.» (Rom 1,22).

L'homme infecté d'une gale permanente est celui qui, sans trêve, est dominé par la passion charnelle. Dans la gale, en effet, la chaleur brûlante des entrailles trouve en la peau son exutoire. Par quoi elle est l'exact symbole de la luxure. Si, en effet, la tentation de l'âme va jusqu'à la réalisation du désir, alors le feu intérieur [de la concupiscence] entre en effervescence jusqu'au point d'amener la gale de la peau; et le corps, par conséquent, devient extérieurement sa victime : car si la sensualité n'est pas matée tant qu'elle n'est que pensée mauvaise, elle pousse à l'action en maîtresse. C'est à la guérison de ce symbolique prurit de la peau que saint Paul donnait ses soins quand il disait : «Qu'aucune tentation ne vous survienne qui ne soit une tentation humaine,» (I Cor 10,13) comme s'il eût dit en langage non figuré : il est dans la nature de l'homme d'avoir à supporter la tentation en son coeur; mais, dans le combat et dans le labeur de la tentation, il est dans la condition du diable d'être vaincu.

Est affligé d'une dartre dans son corps, quiconque est, dans son âme, en proie à l'avarice : passion qui, si elle n'est pas étouffée en naissant, devient fatalement, et sans limites, envahissante. Or la dartre s'implante sur le corps sans douleur; et, s'étendant, elle flétrit la beauté des membres sans que la victime en souffre. Ainsi l'avarice ulcère l'âme de celui qu'elle possède, dans le temps même où elle le charme en quelque sorte. Cependant qu'elle inspire le désir de posséder, elle attise les haines. Mais elle ne blesse point de manière douloureuse : car à l'âme qu'elle brûle de son feu, elle promet l'abondance en échange de la faute. Hélas ! la beauté des membres est perdue

car, du fait de cette passion, l'éclat des autres vertus se trouve aussi souillé. Elle contamine tout le corps; parce qu'elle ravage l'âme sous l'universalité des vices, ainsi que saint Paul l'atteste quand il dit : «C'est la racine de tous les maux que l'amour de l'argent.» (I Tim 6,10).

Par celui qui a une descente, il faut entendre l'homme qui ne se rend coupable d'aucune action honteuse, mais qui pourtant souffre sans scrupule en son âme de continuelles mauvaises pensées. Sans doute il ne se laisse pas entraîner jusqu'à quelque acte abominable; mais son âme, sans nulle résistance, se rassasie de la délectation du vice. Or donc, l'infirmité de la descente existe quand l'humeur des viscères s'écoule dans les organes virils

qui, sans retard, enflent d'une manière affligeante et honteuse. Est donc atteint de cette infirmité, l'homme qui, par toutes ses pensées, s'écoulant dans la luxure, porte en son coeur un poids d'ignominie. Et bien qu'il ne fasse pas de choses mauvaises, il n'en est cependant pas libéré en son coeur. Il demeure impuissant à s'élever ouvertement à la pratique des bonnes oeuvres, parce que son fardeau ignoble l'accable dans le secret. Or il y a défense à quiconque est taré de l'un ou l'autre de ces vices de présenter les pains de proposition au Seigneur : de peur évidemment que ne soit impuissant à travailler à la destruction des péchés des autres celui que ses propres fautes ravagent.

Maintenant donc qu'en peu de mots nous avons exposé comment celui qui en est digne doit se présenter au ministère pastoral, et combien celui qui en est indigne doit redouter ce fardeau, venons à montrer de quelle façon doit vivre dans cette charge celui qui dignement y sera parvenu.

¹ Cette loi antérieure à Moïse qui lui ôta son caractère obligatoire (Gen 38,8); est appelée loi du lévirat (du latin Levir = beau-frère). Elle avait pour but de prévenir l'extinction des familles. En effet, le fils premier-né d'un tel mariage était considéré comme appartenant au défunt. Par la suite, la coutume étendit la loi du lévirat aux parents du défunt (voir Ruth 4) Cf. Mt 22,24.

scanné par nos soins (orthodoxie@club.fr)

#